

## Varicelle



### Epidémiologie

Agent infectieux	Virus varicella-zoster (VZV)
Réservoir	Homme
Mode de transmission	En l'absence d'immunité pour VZV, probabilité de transmission très élevée (>85%) <ul style="list-style-type: none"> <li>• par fines gouttelettes &lt; 5 microns (aérosol), dont la production est exacerbée par la toux, la conversation ou l'éternuement. Elles peuvent rester en suspension dans l'air quelques heures et être transportées à distance. D'autres personnes peuvent donc s'infecter sans qu'il y ait une proximité immédiate avec le patient source</li> <li>• par contact direct entre patients</li> <li>• par l'intermédiaire du personnel (mains)</li> <li>• par contact indirect (matériel de soins ou d'examen, instruments, environnement immédiat)</li> </ul>
Transmission interhumaine	Oui
Période d'incubation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• extrêmes : 10 à 21 jours</li> <li>• médiane : 14 à 16 jours</li> <li>• en cas d'administration d'immunoglobulines spécifiques, la durée de l'incubation peut être prolongée d'une semaine</li> </ul>
Durée d'infectiosité	De 1 à 2 jours avant l'apparition du rash jusqu'à ce que toutes les lésions soient croûteuses (5 jours ou plus si persistance de lésions actives)

### Prise en charge du patient

Mesures additionnelles	CONTACT et AEROSOL Pour le personnel immun : aucune, l'application des Précautions Standard est suffisante
Placement du patient	Chambre individuelle avec pression négative souhaitable, transfert à l'hôpital à envisager selon avis HPCI
Signalétique	Affiche sur la porte à l'extérieur de la chambre exigeant le port masque ultrafiltrant en entrant dans la chambre, ceci pour le personnel non immun Blouses/masques ultra filtrant FFP2 devant la chambre
Matériel de soins	Réservé au résident pendant la durée des Mesures Additionnelles Désinfection minutieuse du matériel à usage multiple (stéthoscope, brassard à pression, glucomètre, etc.) Privilégier le matériel à usage unique
Voisins	Enquête d'entourage selon directives du service HPCI
Durée des mesures	Jusqu'à l'absence de nouvelles vésicules (minimum 5 jours, voire plus en cas

	d'immunosuppression)
Transport du patient	Port du masque de soins par le résident Vêtements propres Avertir le service de transport et destination pour qu'ils prennent les mesures adéquates
Circulation du patient	Maintien en chambre <u>porte fermée</u> jusqu'au transfert ou jusqu'à la levée des Mesures Additionnelles Limiter les déplacements aux besoins vitaux
Visiteurs	Les visiteurs non immuns ne devraient pas entrer en contact avec les résidents infectés Visite d'adultes non immuns uniquement avec l'accord de l'unité cantonale HPCI (port de masque FFP2 ou à défaut de soins) Pas de visite des enfants non immun pour la varicelle Désinfection des mains en sortant de la chambre
Mesures spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Veiller particulièrement à ce que les résidents atteints de varicelle n'entrent pas en contact avec les résidents immunocompromis</li> <li>• La varicelle chez la femme enceinte ( personnel soignant) nécessite des mesures particulières</li> <li>• Une enquête d'entourage doit être effectuée pour déterminer l'indication à des mesures prophylactiques, si les mesures d'isolement n'ont pas été appliquées</li> </ul> <p><u>Remarque</u> Paramètres épidémiologiques propres à la Suisse</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• probabilité qu'un sujet &gt;10 ans soit immun: 94%, valeur prédictive positive d'une anamnèse positive (prise entre 9 et 18 ans): 98%, valeur prédictive négative d'une anamnèse négative (prise entre 9 et 18 ans): 26%.</li> </ul>

### Mesures de protection/prévention pour le personnel

Blouse de protection	Personnel non immun <ul style="list-style-type: none"> <li>• Oui, si contact direct avec le résident ou son environnement immédiat</li> <li>• Pas nécessaire si simple passage dans la chambre</li> </ul>
Gants	Non, sauf si risque d'exposition à du sang ou des liquides biologiques
Masque	Masque FFP2, sauf pour le personnel immunisé contre la varicelle avec documentation par la médecine du personnel
Mesures complémentaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• le personnel n'ayant pas une varicelle documentée ou n'ayant pas été vacciné ne devrait pas s'occuper de résidents avec varicelle, ceci pour éviter de s'infecter d'une part et d'être la source de nouvelles infections d'autre part. S'il est indispensable qu'une telle personne s'occupe de ces résidents, elle doit impérativement porter un masque FFP2</li> <li>• la varicelle chez la femme enceinte ( personnel soignant) nécessite des mesures particulières</li> <li>• le personnel non immun avec exposition à la varicelle doit contacter</li> </ul>

	<p>immédiatement la médecine du personnel ou l'infectiologue de garde</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>possibilité de vaccination du personnel non immun et travaillant dans un service à risque</li> </ul>
--	---

### Nettoyage/désinfection

Matériel de soins	Utiliser le détergent/désinfectant usuel
Lit et literie	<p>Utiliser les sacs à linge usuels</p> <p>A la levée des Mesures Additionnelles ou au départ du résident</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>désinfection minutieuse du lit et changer la literie</li> </ul>
Environnement	<p>Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien de l'environnement direct</p> <p>Utiliser le détergent usuel pour les sols</p> <p>A la levée des Mesures Additionnelles ou au départ du résident</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>aérer la chambre (ouvrir la fenêtre et fermer la porte) durant 1 heure avant de procéder au nettoyage</li> <li>désinfection minutieuse de l'environnement direct du résident (table de nuit, potence, barrières de lit, sonnette, déambulateur, etc.)</li> </ul>
Déchets	Elimination des déchets selon les filières habituelles

### Déclaration du cas

Déclaration au service HPCI	Oui
-----------------------------	-----